Melun : 5 Africains, “tous experts en embrouillaminis”, jugés pour des vols d’une soixantaine de véhicules haut de gamme qu’ils expédiaient en Côte-d’Ivoire par containers

22/01/2022 à 11h03



Sur les cinq prévenus de ce gang de voleurs de voitures, trois manquent à l’appel lors de l’ouverture de leur procès devant le tribunal correctionnel de Melun qui doit statuer sur leur cas le mardi 18 janvier. (…) Ils sont accusés collectivement d’avoir volé ou recelé en bande organisée une soixantaine de voitures haut de gamme, du 4 août 2019 à février 2020, sur toute l’Île-de France (…).

Leurs niveaux d’implication différents dans cette entreprise rendent difficile la tâche des juges d’autant que les prévenus ne sont pas du genre loquace ; tous experts en embrouillaminis et autre histoires à dormir debout. L’un d’ailleurs, pour expliquer sa présence sur un site de vol au moment de son interpellation, prétend qu’il dormait paisiblement dans sa voiture à cet endroit…

Tous sont d’origine africaine avec, parmi eux, un sans-papier

entré illégalement, et de longue date, sur le territoire national. (…) Les véhicules étaient ensuite conditionnés avant de gagner le port du Havre pour partir vers la Côte-d'Ivoire ou la Guinée-Conakry.

Au final, les peines prononcées vont de 4 ans de **prison** (dont un avec sursis), 3 ans (dont un avec sursis), un an ferme pour deux comparses et 12 mois avec sursis selon le niveau de responsabilité des prévenus.

La République de Seine-et-Marne